

à

Monsieur le secrétaire général,

J'ai bien pris note de votre courriel et des courriers reçus.

Vos craintes et préoccupations sont entendues. Je comprends votre inquiétude et les arguments avancés au regard des difficultés très concrètes des entreprises.

Les entrepreneurs sont confrontés à une situation inédite, et complexe notamment dans le secteur du BTP.

Le gouvernement a rappelé la préoccupation impérieuse qu'il a de protéger les Françaises et les Français face à la menace sanitaire et a exprimé sa reconnaissance envers toutes celles et tous ceux qui sont pleinement mobilisés pour poursuivre leur activité.

Comme vous le savez, en matière d'organisation du travail, la règle est la poursuite de l'activité. Pour les entreprises que vous représentez, les salariés sont souvent obligés de se rendre physiquement sur leur lieu de travail. Dans ce cas, les employeurs sont tenus de définir l'organisation permettant le respect des gestes barrières et de distanciation sur le lieu de travail. Des discussions nationales sont d'ailleurs engagées entre les pouvoirs publics et les organisations professionnelles des secteurs du bâtiment et des travaux publics, dans l'idée de conjuguer poursuite de l'activité économique, respect des mesures sanitaires et protection des salariés.

La DIRECCTE Grand Est au niveau régional est mobilisée pour travailler en lien avec les acteurs du secteur BTP. Le pôle travail va d'ailleurs proposer de travailler sur les mesures de prévention propres à ce secteur d'activité, en lien avec l'OPPBT et les CARSAT.

Un échange spécifique à ce secteur associant d'autres organisations professionnelles va être organisé au niveau régional dans les jours à venir.

Je vous confirme que le dispositif d'activité partielle qui permet d'accompagner les entreprises ne pouvant plus maintenir leur activité pour des questions de difficulté d'approvisionnement, de baisse des commandes est ouvert à tous les secteurs d'activité.

Par ailleurs, nos services dans le département sont pleinement mobilisés pour répondre aux difficultés des entreprises.

Nous travaillons en lien avec les services de la Préfecture avec une approche spécifique sur les questions économiques.

Je me tiens à votre disposition en tout état de cause pour échanger avec vous et d'autres organisations.

Bien cordialement,

Emmanuel Girod  
Directeur régional adjoint  
Responsable de l'unité départementale du Haut-Rhin